

Consignes pour la présentation des articles
à paraître dans les *Annales du Midi*

Les articles doivent être envoyés sur **un CD** ou **en fichier joint** dans un e-mail (logiciel Word, sous Macintosh ou PC), et **ne pas dépasser 50 000 à 60 000** signes (espaces compris, avec les notes et les figures). Indiquer sur le CD ou dans l'e-mail le système utilisé (PC ou Mac), le nom du ou des logiciels avec leur version (ces précisions sont indispensables pour les illustrations).

Une **épreuve papier** doit être envoyée à part, pour vérification du texte et des figures.

Pour le texte :

N'utiliser qu'une seule **police** et un seul **corps** pour l'ensemble du texte, y compris les citations. Commencer les **paragraphes** par un retrait.

Distinguer les subdivisions du texte par des **sous-titres** hiérarchisés, d'abord en **gras**, puis en *italiques*, puis en romains. Ne pas aller au-delà du troisième niveau ; ne pas numéroter les sous-titres ; ne pas mettre un point à la fin des titres.

Ne pas isoler les **citations** en allant à la ligne ; les composer en romain ; les identifier par des guillemets de type français (« »), suivis ou précédés d'un espace insécable. Citations courtes en langue étrangère : en italiques. Le point final est à l'intérieur des guillemets si la citation comporte une phrase complète (et commence par une majuscule) ; le point est à l'extérieur des guillemets si la citation est insérée dans une phrase. Une coupure doit être signalée par trois points entre crochets [...].

Laisser un espace insécable avant les points-virgules, deux points, points d'exclamation et points d'interrogation.

Mettre les accents sur les **capitales** ; ne pas écrire les noms propres en capitales ; ne pas mettre de points dans les sigles. N'utiliser l'**italique** que pour les mots en langue étrangère et les titres d'ouvrages.

Les siècles doivent être en capitales avec l'abréviation en exposant (I^{er}, IX^e, XVIII^e).

Pour les notes :

Mettre les notes en **bas de page**.

Les **appels de notes** doivent être en exposant, en numérotation continue, et obligatoirement se situer avant tout signe de ponctuation. Ne pas introduire de saut de ligne dans les notes.

Les **références bibliographiques** doivent comprendre le nom de l'auteur (initiale en capitales, le reste en petites capitales), son prénom ou l'initiale de son prénom entre parenthèses, le titre de l'ouvrage en italique, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, la date de publication, le numéro de la page le cas échéant. Dans le cas d'un article de revue, le titre de l'article doit être composé en romain entre guillemets et le titre de la revue en italiques.

Les références aux **sources manuscrites** doivent indiquer précisément le lieu de conservation et la cote des documents.

Toutes les références bibliographiques et archivistiques doivent figurer dans les notes, et non dans une bibliographie séparée à la fin de l'article.

Pour les figures (graphiques, plans, cartes)

Si elles sont réalisées sur ordinateur, les enregistrer dans un **fichier séparé** (en mentionnant le logiciel .psd, .ai, .eps, etc.). Si elles sont réalisées à la main, les fournir sur papier uniquement. Dans les deux cas, indiquer **l'emplacement exact** où elles doivent venir dans le texte. Indiquer de même l'emplacement des documents iconographiques illustrant l'article.

Ne pas oublier les **titres, légendes, échelles...** indispensables à une bonne compréhension de toutes les figures. Le titre doit être donné en clair hors de la figure.

Il est aussi demandé aux auteurs de donner une **adresse postale** (et éventuellement une adresse électronique), et de préparer un **résumé** d'une dizaine de lignes maximum et une **courte notice biographique** (4-5 lignes maximum).